

## Allemagne : la liberté de la presse mieux protégée

### Description

Le 27 février 2007, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe a considéré, suite à la plainte déposée par Wolfram Weimer, rédacteur en chef du magazine *Cicero*, dont les locaux avaient été perquisitionnés en septembre 2005, que la simple publication d'informations confidentielles ne pouvait pas justifier une perquisition de bureaux ou d'appartements et la saisie de dossiers. Autorisée par Otto Schilly, le ministre de l'intérieur du précédent gouvernement, cette perquisition devait permettre de retrouver l'informateur du journaliste de *Cicero* qui avait cité, dans un article d'avril 2005, un dossier classé secret concernant le terroriste Abou Moussab Al-Zarkaoui. Elle a été jugée illégale en l'absence de véritables indices montrant qu'un fonctionnaire tenu par le secret avait divulgué des dossiers confidentiels, la source de *Cicero* étant un journal suisse qui a fait office d'intermédiaire avec l'informateur. Les journalistes allemands restent toutefois passibles de poursuite en cas de complicité dans la divulgation de secrets d'Etat.

Source :

- « La Cour constitutionnelle allemande renforce les droits des journalistes d'investigation », Cecilia Calla, *Le Monde*, 21 mars 2007.

### Categorie

1. Droit
2. Un trimestre en Europe

### date créée

20 mars 2007

### Auteur

alexandrejoux